

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA NARBONNAISE**

Département
DE L'AUDE

Séance du vingt six janvier deux mille quatre

Sous la présidence de M. Michel MOYNIER

Présents ou représentés : Mme Yvette BARBANSON, Melle Irène BENARD, MM. Didier CODORNIU, Gérard CRIBAILLET, Bernard GEA, Aimé LAFFON, Ange MANDELLI, Louis MOLVEAU, , Alain SABLAIROL, Louis VIC.

Excusés : M. Robert DEJEAN, Mme Françoise DUBOURDIEU, M. Gilbert PLA.

N°09/2004

OBJET : - CULTURE - THEATRE-SCENE NATIONALE - EQUIPEMENT D'UNE SALLE DE SPECTACLES : DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION ET AU DEPARTEMENT

Madame le Rapporteur expose :

Dans la perspective du développement du Théâtre - Scène Nationale de Narbonne, qualifié d'intérêt communautaire par délibération du Conseil Communautaire en date du 26 mai 2003, la C.A.N. a retenu, dans le cadre du budget primitif 2004, l'aménagement et l'équipement d'une salle de spectacles, principalement dédiée à la diffusion et à l'animation cinématographique.

Le coût des matériels nécessaires a été évalué à 85.000 € HT.

Pour financer cette opération, il convient de solliciter la Région Languedoc-Roussillon, au titre de son programme d'intervention relatif au développement des équipements culturels et le département de l'Aude.

En conséquence, je vous propose :

- de solliciter la Région Languedoc-Roussillon et le Département de l'Aude en vue d'obtenir la subvention la plus large possible,
- d'autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de la Narbonnaise à signer tout document de type technique, administratif ou financier relatif à ce dossier.

Le Bureau adopte à l'unanimité.

Le Président,

Michel MOYNIER.